

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** LARVOX CAPS

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2021-0027

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013002-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

LARVOX CAPS
-------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	LODI S.A.S.
	Adresse	Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2021-0027	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013002-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	21/06/2021	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	04/06/2031	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Babolna Bio Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	Szallas 6 1107 Budapest Hongrie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Köves J. u. 1 2943 Bábolna Hongrie

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1386 - (S)-méthoprène
<b>Nom du fabricant</b>	Babolna Bio Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Szállás utca 6 1107 Budapest Hongrie

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		5,26
Polyethylene glycol (15)-hydroxystearate		Substance non active	70142-34-6		11,58

### 2.2. Type de formulation

ZW : Formulation mixte de suspension de capsules et d'émulsion huile dans l'eau

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>Porter .</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à .</p> <p>En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.</p> <p>Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>

Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Professionnel - Larvicide

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouche domestique Stade de développement: Larves Insectes  Nom scientifique: Stomoxys calcitrans Nom commun: Mouche des étables Stade de développement: Larves Insectes  Nom scientifique: Eristalis tenax Nom commun: Eristale tenace Stade de développement: Larves Insectes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Intérieur des bâtiments d'élevage fermés (porcs, ovins, et bovins) : traitement de la litière et du fumier.  Extérieur : Fosse à fumier étanche et isolée.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 2,3 – 2,4 g/m <sup>2</sup> Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Dosage : 2,3 – 2,4 g/m <sup>2</sup>  Caillebotis : Appliquer le 3ème jour après l'introduction du nouveau bétail. Traiter tout le sol de la fosse à lisier. Il est nécessaire de répéter le traitement après chaque élimination des déjections.  Litière : Appliquer sur chaque nouvelle couche de litière et répéter le traitement après chaque augmentation de 8 à 10 cm de la couche de litière.  Le produit peut contrôler le nombre de mouches adultes nouvellement écloses pendant une période allant jusqu'à 12 semaines après le traitement. Le délai prévu entre le début de l'application et le début de la diminution du nombre de mouches qui émergent est de 2 à 4 semaines. L'effet biocide est pleinement observé après 8-12 semaines.  Le nombre maximum d'applications par an est de six.

<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille ou bidon en PEHD ou PEHD/PA (jusqu'à 10L)  Fût en PEHD (jusqu'à 55L)

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Le pétitionnaire recommande pour traiter 100m<sup>2</sup> de surface, d'appliquer 230-240mL de produit dilué dans 5 L d'eau avec un débit maximal du pulvérisateur : 0,3-0,5L/min. Dans le cas de substrats très secs, l'effet du produit peut être plus lent. L'ajout de 100 – 200 mL d'eau/m<sup>2</sup> au substrat peut faciliter le développement de l'effet larvicide.
- Avant de préparer la solution de travail, bien agiter le concentré et refermer la bouteille une fois que la quantité requise est mesurée.
- Remplir le pulvérisateur d'eau jusqu'à la moitié de son volume, mesurer la quantité de produit concentré indiquée dans le tableau et verser-la dans le pulvérisateur. Ensuite, recharger le pulvérisateur jusqu'au volume souhaité, puis mélanger la solution. Garder la solution de travail préparée fermée et utiliser-la dans les 24 heures suivant sa préparation.
- Agiter la solution de temps en temps pendant le traitement ou après une plus longue position debout.
- Rincer le récipient vide trois fois et ajouter les rinçures à la cuve du pulvérisateur.
- Le contact du bétail avec le produit doit être évité. Si cela n'est pas possible, retirer les animaux pendant le traitement. Traiter le fumier accumulé sous le caillebotis et la cage ou le système de litière profonde.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
- Ne pas appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants de protection (gants spécifiés sur le produit par le titulaire de l'autorisation) et une combinaison (norme spécifiée sur le produit par le titulaire de l'autorisation) pendant les phases de mélange/chargement et d'application du produit ainsi que pendant le nettoyage de l'équipement.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains abondamment à l'eau chaude et au savon après utilisation.
- Ne pas utiliser le produit quand les effluents ou rejets des bâtiments d'élevage ou des zones de stockage des lisiers et fumiers peuvent être dirigés vers une station d'épuration ou tout environnement aquatique
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité des zones d'alimentation des animaux (mangeoires, abreuvoirs, ...).

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Une exposition répétée peut provoquer des troubles allergiques.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. Consulter un médecin
- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver à l'abri de la lumière, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Stocker entre 5 °C et 40 °C
- Durée de conservation : 30 mois

## 6. Autres informations

-